



Résiliation des cours minerves

Par **anna68200**, le **05/02/2013** à **13:13**

bonjour!

je suis inscrite au cours minerve depuis janvier 2012 je passe par une période difficile je n'ai plus les moyens pour les payer je sens qu'ils m'ont arnaqué les conseillers sont là au début jusqu'à ce que tu signe le fameux contrat qui t'handicape après. Je leur ai envoyé une lettre (recommandé) de résiliation et un justificatif pour prouver que la seule personne qui me finançait cette formation est morte eh oui je leur ai même envoyé l'acte de décès de mon père ils ont refusé après ils m'ont fait un nouveau tarif pendant 6 mois mais là de nouveau je suis dans une situation délicate je suis étudiante et je ne travaille pas. SVP aidez moi je ne sais pas quoi faire j'ai regardé les messages (de ce forum) des gens qui étaient dans la même situation que moi qu'ils étaient harcelés au téléphone, menacés, ... mais je veux connaître la suite que faire après avoir arrêté de les payer, ne pas répondre au téléphone, ni mails ni lettres, menaces, ... moi j'aime pas les problèmes déjà ceux de mes études me cassent la tête! svppppppp répondez moi.